La Femme et son Foyer

Responsable, Yvonne Charette

Pas besoin de prévenir

"Et surtout, si vous passez par là, venez donc dîner avec nous en famille. Pas besoin de prévenir!" Quelle est la maîtresse de maison qui n'a frémi en entendant son mari prononcer cette phrase combien aimable et dangereuse. Elle est certaine que l'invité en question viendra, justement, le jour du grand ménage ou de la lessive, ou encore la veille du marché alors que le garde-manger est presque vide.

Combien de messieurs, en quittant leur bureau, jettent au téléphone un bref "Je t'amène un tel, j'espère que cela ne te contrarie pas. D'ailleurs je l'ai averti que ce serait très simple". Or il faut qu'en moins de 30 minutes, madame ait opéré la multiplication des oeufs, fait pousser des légumes dans sa cuisine, improvisé un dessert, après s'être rabattue sur l'unique soupe en boîte qui lui restait. Même très simple un menu est un menu, et il est tout de même ennuyeux d'être jugé sur ce que l'on offre à son hôte improvisé. Comment oseriez-vous volontairement le décourager de revenir, quand vous savez qu'il réserve justement à votre mari un bon contrat ou un appui opportun?

Pas besoin de prévenir, jeu dangereux, messieurs et qui pourrait bien, un jour se retourner contre vous.

Courrier de Lysette

D.—Je désirais depuis longtemps faire la connaissance d'un jeune homme sérieux; la personne qui m'en a fourni l'occasion est digne de confiance; elle connaît bien la famille de ce jeune homme et m'en a fait de grands éloges. J'aimerais poursuivre les relations, car il m'est très sympathique et je suis presque certaine qu'il n'a pas d'amie. Puis-je l'inviter chez moi pour une petite réunion ou lui demander de m'accompagner à un mariage.—MERCI.

R.—Vous pouvez très bien l'inviter à une petite réunion. Ce serait préférable, car l'assistance à un mariage comporte des frais et du dérangement.

• •

D.—Un manteau de garbardine peut-il servir pour l'automne et se porter jusqu'à l'époque des manteaux de fourrure? Un manteau vert ou brun conviendrait-il à une grande fille blonde qui a les yeux bleus? De quelle couleur choisirai-je mes accessoires?—GRANDE BLONDE.

R.—Une grande jeune fille blonde peut porter avec avantage les couleurs que vous mentionnez et d'autres encore, telles que le bleu, le noir, etc. Ce manteau, s'il est assez chaud, pourra vous servir jusqu'à l'époque des manteaux de fourrure. Des accessoires bruns s'associeront bien au manteau vert, et des accessoires verts conviendront au manteau brun.

• •

D.—La devise du Canada est-elle d'un océan à l'autre ou Dieu et mon droit?—JE VOUDRAIS SAVOIR.

R.—C'est en effet la première devise qu'on trouve écrite en latin "A mari usque ad mare" avec les armes du Canada.

• •

D.—Je suis brunette et j'ai les cheveux châtains. J'ai 16 ans et ma taille est de 5 pieds, 6 pouces et mon poids de 118 livres. Que me conseillez-vous de porter?—QUI DESIRE ETRE BELLE.

R.—Vous êtes un peu grande pour votre âge et il faut éviter de vous vieillir en portant des vêtements destinés à des jeunes filles de votre taille mais plus âgées que vous ne l'êtes. Une jolie brunette de seize ans peut tout porter car son teint frais fait ressortir toutes les teintes. Surveillez surtout vos chapeaux; qu'ils aient une allure jeune. —Votre poids normal est 126.

• •

D.—J'aspire à devenir un parfait cordon bleu et je suis avec beaucoup d'intérêt les recettes et les conseils culinaires que vous donnez. Aujourd'hui, je viens vous demander de me donner les règles qui régissent la friture.—CORDON BLEU.

R.—Merci de votre encouragement. Voici quelques conseils généreux relatifs à la friture.

• •

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN CONSEIL?

Que ce soit sur l'étiquette, la mode, la décoration de votre maison, une nouvelle toilette à, vos vieux meubles, les soins dus à votre beauté, l'utilisation des restes, LYSETTE se fera un plaisir de vous renseigner et de répondre à vos questions dans les colonnes de votre journal. Adressez vos lettres à "Courrier de Lysette", l'Ami du Peuple, 82 rue Beech, Sudbury, Ont.

L'art d'appliquer le rouge

Les dames de beauté n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord sur la question du rouge. Les unes prétendent qu'il faut le disposer sur le visage, après la crème puis poudrer. D'autres, au contraire, affirment qu'on ne doit distribuer celui-ci qu'en fin de compte, après la poudre, avec une houpette spéciale.

En vérité, c'est très difficile à décider, et il n'est probablement pas une règle absolue, car il ne faut jamais oublier que ce qui convient à une peau ne convient pas à telle autre, ce qui convient à une femme quand elle avait dix-huit ans ne lui convient physiologiquement plus quand elle en a soixante. Nos connaissances en dermatologie ne nous permettent pas, par la seule observation de la peau, de décider ce qui va ou ce qui ne va pas. L'expérience seule va nous renseigner.

Aussi, Madame, je vous conseille d'essayer vous-même des rouges différents, comme couleur et comme marque. Essayez des gras et des secs, essayez même ceux qui se présentent en poudre. Mais pour que l'examen soit concluant, pour que vous décidiez lequel s'incorpore le mieux à votre peau, lequel convient le mieux à l'harmonie générale de votre visage, il faut que vous gardiez le rouge examiné pendant plusieurs heures. N'oubliez pas qu'un maquillage n'a toute sa valeur que lorsqu'il a été réalisé pendant quelques quarts d'heure.

N'oubliez jamais que vous devez être belle, non seulement pour vous, mais pour tous ceux qui vous regardent. Ne leur donnez jamais le spectacle d'une femme maquillée en hâte . . . Il n'y a jamais d'excuses à une telle manière de faire.

Mettez votre rouge bien symétriquement, à la même hauteur, et aussi donnez à chaque pommette la même importance. C'est facile. Et vous avez près de vous un peu d'ouate qui vous permet d'effacer en deux secondes la pommette mal faite.

Allez doucement, en dégradant ... Accentuez davantage le centre, diminuez en venant vers les tempes et en descendant vers le bas du visage.

Il ne faut pas mettre trop de rouge sur les joues. Il est bien que vous paraissiez en bonne santé, mais pas trop, excepté toutefois si vous préparez votre visage pour une promenade au grand air ou une journée à la campagne, auxquels cas vous pourrez, avec vraisemblance, vous accorder un peu plus d'éclat.

Pour aller à votre travail, pour faire quelques visites, plus de discrétion dans le maquillage. Votre fard doit être plus délicat, plus velouté, plus léger. Tout cela est question de goût. Votre bon sens et votre miroir seront là pour vous conseiller utilement.

Le soir avant d'aller dormir, regardez-vous encore dans le miroir. Vous verrez comment s'est comporté le rouge sur votre peau. Celle-ci, en effet, aura connu différentes températures elle aura été sachée à un moment, à un autre moment moite. Voyez comment, après des réactions si diverses, s'est comporté le rouge que vous aviez sorti de sa boîte pour vous parer. S'il a bien fait son office, c'est à lui que vous vous adresserez encore. Sinon, s'il s'est mal comporté, s'il a pris une vilaine nuance, il faudra le changer.

Le problème des boîtes à lunch

L'une très importante manière pour nos ménagères de faire leur effort effort de guerre pour hâter la victoire est de voir à ce que les travailleurs et les écoliers qui grandissent aient une nourriture substantielle, et que ceux qui doivent emporter leur lunch, retirent le même bénéfice que s'ils prenaient leur dîner à la maison. Après une demi-journée de pénible travail tant intellectuel que manuel, ils ont faim, et leurs forces épuisées ont besoin de se refaire par un bon lunch, appétissant, et rempli de vitamines . . . Que mettrez-vous donc dans la boîte à lunch de vos ouvriers et de vos enfants? Evidemment il faudra une nourriture plus substantielle à l'ouvrier qui travaille très fort qu'à l'écolier, et c'est ici qu'une ménagère intelligente qui connaît bien ses enfants devra faire un juste discernement. Cependant, chaque boîte devra contenir de nourrissants sandwichs fait de préférence avec du pain de blé entier, ou de farine approuvée par le gouvernement qui renferme la vitamine B. Deux ou trois bons sandwichs sont nécessaires à chaque lunch. Et pour varier, surtout pour les enfants; on se servira de pain à l'orange, aux noix, aux dattes, avec comme remplissages de délicieux fromages à la crème ou encore de gelée, confiture, marmelade afin de tenter leur appétit.

On peut se servir de presque toutes les viandes, de fromage, poisson, oeufs et légumes, ceux-ci devant être crus, et finement hachés et auxquels vous ajouterez de la mayonnaise et des assaisonnements afin de leur donner une agréable saveur. A ces sandwichs vous ajouterez une chopine de lait, un oeuf cuit dur, (à moins que vos sandwichs soient faits aux oeufs), une salade croustillante que vous aurez soin de mettre dans un récipient en carton préparé à cet effet; puis vous ajouterez des légumes crus, puis un dessert simple de fruits, et des biscuits faits à la maison, et voilà une boîte à lunch superbe parfaitement conforme au problème de saine alimentation.

Mais, ayez soin que les boîtes à lunch soient toujours d'une propreté absolue, le tout bien disposé, de manière à rendre appétissant ce repas pris hors de la maison, et que trop souvent on réduit à sa plus simple expression parce que le lunch a été préparé à la "diable". Un brave ouvrier me disait un jour: quand j'ouvre ma boîte à lunch le midi, même si je n'ai pas faim, elle est préparée avec tant de délicatesse, et j'y trouve tant de bonnes choses que je retrouve immédiatement l'apétit, et alors mon travail est mieux fait!

Voici différents mélanges dont vous pourrez vous servir pour les sandwichs:

1—Du foie grillé ou cuit de toutes autres manières, finiment haché assaisonné de sel et poivre, et si vous le désirez, additionné d'un peu de jus d'oignon, et mouillé de mayonnaise. Vous variez en ajoutant, un oeuf cuit dur, haché, ou ½ tasse de céleri finement haché, ou encore de chou, cru, également haché très fin.

2—Du jambon avec une salade de pommes de terre. Vous placez une tranche de jambon sur une tranche de pain beurré, avec de la moutarde, puis sur l'autre tranche vous mettez de la salade de pommes de terre.

3—Des viandes froides font de délicieux sandwichs. Des restes de viande cuite, haché et assaisonnée de moutarde ou de salade dressing, ou encore avec des légumes hachés, tels que tomates, céleri, oignon ou carottes crues.

4—Du poisson cuit ou en conserve peuvent faire une variété de sandwichs appétissants. Le poisson peut être pilé et saupoudré de jus de citron, ce qui donne un piquant succulant au poisson.

Il y a une foule de manières de faire des sandwichs non seulement délicieux au goût, mais remplis de vitamines, et une ménagère intelligente fera elle-même des combinaisons merveilleuses qui s'adapteront parfaitement aux goûts des siens.

Coquetterie de saison

Dans toute sa splendeur rousse, l'automne s'est installé. Nous allons lui rendre hommage et nous aussi, nous allons être belles, tout en restant simples, comme il convient aux circonstances.

Simple ne veut pas dire dénuées de recherche, habillées n'importe comment, sans souci. Il faut, tout au contraire, que les femmes, en temps de guerre, donnent, par leur façon de se vêtir et de se tenir, l'impression qu'elles sont solides, qu'on peut, en tout temps, compter sur eles. Il ne faut pas cultiver trop longtemps le genre négligé. C'est peut-être une mode, ce n'en est pas une réussie.

Certes, nous ne sommes plus à l'époque où une femme en cheveux était tout de suite classée comme faisant partie de la dernière classe sociale, où toute personne qui était vue dans la rue sans gants passait pour peu élégante. Ce conformisme n'est plus de saison et, vu à distance nous fait rire. Mais de là à se laisser aller comme le font tant de nos contemporaines il y a une marge. Pour assister à une partie de sport par exemple, il n'y a rien de plus naturel que de jeter son manteau sur ses épaules. Mais cette négligence n'a pas sa raison d'être en pleine ville, aux heures d'affluence, dans les tramways ou les grands magasins. De même la coiffure en cheveux. La fleur est charmante sur des cheveux de vingt ans, mais combien de personnes d'un âge très certain ne l'ont pas encore compris? Même chose pour la boucle du ruban. Quant aux piquets de plumes, ils devraient être réservés aux toilettes et coiffures du soir.

C'est dommage que les jeunes filles modernes ne comprennent pas mieux la mode et la manière de s'en servir. Voient-elles sortir une aimable nouveauté? Vite elles l'adoptent, sans se soucier de savoir si elle est faite pour tel usage ou tel autre. Or, les plumes, les fleurs, tous les ornements qu'on rencontre dès le matin dans la rue n'ont pas leur raison d'être le cours ordinaire de la vie. Heureusement que la mode commence à en passer, car c'est devenu d'une banalité désespérante, et c'est justement ce que la femme chic et sensée tâche d'éviter à tout prix. Quand une mode est tombée dans le domaine public au point d'être rencontrée à tous les coins de rue, vite, changeons-en. Nous ferons ainsi preuve de personnalité et non pas de moutonnisme.

POUR BLANCHIR LES EVIERS

Quand votre évier se décolore, saupoudrez-le de chloride de chaux que vous laisserez séjourner pendant la nuit. Non seulement vous trouverez votre évier nettoyé, après l'avoir rincé, mais vous constaterez aussi quel excellent désinfectant est la chaux.

POUR POLIR LES ROBINETS

Rien n'est mieux que la moitié d'un citron ou d'une orange dont on aura extrait le jus.

POUR LAVER LA PEINTURE BLANCHE

Pour laver la peinture blanche employez l'eau dans laquelle vous aurez fait bouillir quelques oignons. La saleté disparaîtra et laissera la peinture blanche, brillante et parfaitement propre.

La pire solitude est celle qu'on éprouve au milieu des siens.—S. Duchâtel-Bidault.

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Pour une coiffure . . . élégante et soignée
VENEZ AU
SALON CHEZ COLETTE
316, RUE DRAPER TEL. 5-5748

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5645
FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

MESDAMES, vous trouverez à la pharmacie Michaud, tous les articles de Toilette dont vous aurez besoin, à des prix populaires. Essayez les produits "Tulippe Noire" et "Trois Fleurs", vous les aimerez.

"TULIPPE NOIRE"		"TROIS FLEURS"	
Poudre avec parfum	65c	Poudre	60c
Parfum	30c et 60c	Parfum	60c
Crèmes	25c et 50c	Crèmes	60c

Pharmacie Michaud
28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 21 octobre 1943

La société St-Jean-Baptiste de Montréal s'intéresse à l'Ami du Peuple

Nous recevions ces jours derniers de la société St-Jean-Baptiste de Montréal, la lettre suivante dont nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs, annonceurs et amis dont le concours a rendu et rend encore possible la vie de l'Ami du Peuple à Sudbury.

M. Camille Lemieux,
Rédacteur en chef de l'*Ami du Peuple*
82 rue Beech
Sudbury, Ont.
Cher monsieur,

Le président général et les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vous félicitent de publier et de maintenir l'*Ami du Peuple* pour les Canadiens français de la région de l'Ontario-Nord.

Votre numéro du 9 septembre a vivement intéressé les membres de notre Conseil général lors de leur dernière assemblée. Comme ils estiment que la publication de cet hebdomadaire est de la plus grande importance pour le rayonnement de l'influence française à Sudbudy et dans les centres français du voisinage, ils vous transmettent un chèque de dix dollars ($10). Cette somme servira à payer le prix d'un abonnement d'un an ($2) à partir du 7 octobre 1943, et le reste contribuera au soutien de votre journal.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le chef du secrétariat
Alphonse de la ROCHELLE

• •

Merci donc à la société St-Jean-Baptiste de Montréal qui, même éloignée suit de si près les activités de ceux qui travaillent à la survivance française dans notre nord-Ontario.

Camille LEMIEUX

L'"unité" de M. King

Les Canadiens français redoutent peu les menaces, même quand elles émanent des chefs politiques. Ils savent les mesurer à l'aune des ambitions partisannes, ils connaissent aussi le prix de l'ingratitude. M. Mackenzie King a joué un rôle prolongé dans la vie politique canadienne, grâce à l'appui qu'ils a reçu de nos compatriotes dès le début de sa carrière. Parmi les politiciens canadiens de langue anglaise, il s'affirmait comme le plus autonomiste, le plus imbu d'un idéal nord-américain, le plus sincèrement démocrate, l'héritier de son grand-père Mackenzie. Mais où sont les neiges d'antan?...

Dans son dernier discours prononcé devant ses thuriféraires et ses complices, M. King a reproché à un mouvement politique canadien-français de mettre en danger l'unité du Canada. Que de serviles folliculaires répandent cette légende intéressée, c'est normal. Que le chef du parti au pouvoir, que le premier ministre du pays lance un pareil bobard, c'est triste et c'est inquiétant . . . pour cette unité. Depuis quand les Canadiens français n'auraient-ils pas le droit de songer à leurs propres intérêts? Existe-il un seul peuple au monde qui n'agisse pas ainsi?

Sans peur, sans reproche, sans haine, malgré M. King, les Canadiens français continueront de vivre et de grandir.

L'Action Nationale

Les syndicats catholiques nationaux

Une déclaration du président général de la C.T.C.C., faite au congrès de Granby a ému un certain nombre de personnes. Information prise auprès des intéressés, il semble qu'on ait mal rapporté ou interprété les paroles de M. Charpentier. Chose certaine c'est que sa déclaration n'annonçait pas un changement dans l'attitude de la Confédération des Travailleurs catholiques au sujet du nom de ses syndicats, mais plutôt un maintien, une confirmation.

Depuis longtemps en effet les chefs de la C.T.C.C. ont autorisé leurs syndicats, lorsqu'ils avaient de bonnes raisons pour en agir ainsi, à ne s'appeler que syndicats nationaux. Afin d'avoir plus d'uniformité quelques membres proposaient que tous les syndicats de la C.T.C.C., ne portent désormais que ce nom. D'autres rétorquèrent que tous, au contraire, devraient porter ces deux qualificatifs: catholiques nationaux.

Après discussion et consultation, il fut décidé de confirmer l'attitude existante: 1) La Confédération garde son titre actuel; 2) Les syndicats s'appellent catholiques nationaux, mais là où des raisons majeures le demandent, les chefs peuvent autoriser tel syndicat à ne porter que le nom de national. L'organe des Unions internationales, le Monde ouvrier, a donc tort d'écrire: "On cherche aujourd'hui à corriger une erreur grossière commise il y a un quart de siècle." Il n'y eut pas d'erreur, et il n'y a pas de correction. Les syndicats de la C.T.C.C. demeurent et demeureront ce qu'ils sont: catholiques et nationaux, même si dans quelques cas particuliers ils omettent dans leur titre l'un ou l'autre de ces qualificatifs.

Qu'on fasse observer la loi du dimanche

La loi du dimanche est de plus en plus impudemment violée dans notre pays. Sous prétexte d'industrie de guerre, des usines qui ne s'y rapportent ni de près ni de loin fonctionnent à plein rendement tous les dimanches. Les autorités ne pourraient-elles exercer une surveillance plus active et empêcher ces abus? Elles demandent actuellement à la population de reconnaître le souverain domaine de Dieu et d'implorer son secours dans la période tragique que nous traversons, mais comment veut-on que ces prières soient entendues si par nos actes nous les contredisons, si nous nous révoltons contre ce domaine souverain?

Il en est de même pour les représentations théâtrales payantes. La loi, tant provinciale que fédérale, les prohibe expressément le dimanche. Et le procureur de Québec rappelait récemment qu'il avait donné instruction de voir à sa stricte observation. Or, en fait, ces représentations ont lieu à Montréal et dans d'autres centres de la province. Et presque partout ce sont des spectacles inconvenants, pour ne pas dire immoraux, qu'elles offrent.

Parfois, rarement, des poursuites sont prises contre les délinquants. Et alors si le coupable est condamné, — ce qui n'arrive pas toujours, faute d'une preuve bien préparée, — il se trouve des juges indulgents pour imposer le minimum de l'amende, soit $1.00 et les frais, même à des récidivistes. Il y a quinze jours les journaux rapportaient une condamnation de ce genre. L'accusé s'était rendu coupable du même délit quatre dimanches de suite. Il est condamné à $1.00 pour chaque dimanche, plus les frais qui s'élevaient à $15.00. Dix-neuf piastres pour quatre infractions qui lui ont rapporté des centaines peut-être des milliers de piastres! Il recommencera le cinquième dimanche et ainsi de suite.

N'y a-t-il pas là un désordre grave contre lequel nous nous devons de protester. Où vont nous conduire de telles moeurs? Une autorité qui ne fait pas respecter ses lois se détruit elle-même. Et rien ne discrédite la démocratie comme de tels abus. Les régimes totalitaires sont nés de cette carence des pouvoirs. Si nous voulons garder un régime qui répond à notre idéal de liberté et de dignité humaine, ne le laissons pas miner sourdement par de pareilles abdications.

L'observance du dimanche est un des pilliers de la constitution canadienne. Nous demandons instamment aux autorités de ne pas permettre à des exploiteurs financiers de l'ébranler, fut-ce sous le prétexte d'aider la guerre.

"Je suis venu jeter le feu . . ."

Prévenez les incendies, disent les uns.
Allumez le feu, disent les autres...

Tout récemment, c'était la semaine dite "De la prévention des incendies". Durant ces jours, on a rappelé au public que par sa négligence, des biens dont la valeur dépasse une trentaine de millions avaient été réduits en cendres, qu'on avait compté aussi des pertes de vie par centaines au cours de la dernière année.

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas; cette semaine, et surtout le dimanche des Missions, on demandera à tous les Chrétiens de l'univers non pas de prévenir le feu mais de l'allumer ou encore de l'attiser s'il est déjà pris et ce, de par un commandement du Maître lui-même s'il vous plait... "Je suis venu jeter le feu sur la terre et que désiré-je sinon qu'il s'allume?" Luc, XII, 49. Il ne s'agit donc pas du feu matériel qui tue et qui détruit mais du feu de la charité chrétienne qui ranime et qui vivifie, il s'agit du feu sacré qui doit embraser notre coeur pour étendre le règne du Christ. C'est réchauffés par ce feu que des centaines des nôtres ont tout quitté pour traverser les mers et convertir les âmes égarées un peu partout dans l'univers. Ils ont fait plus que leur part ceux-là qui se sont donnés eux-mêmes, mais nous, que faisons-nous? qu'allons-nous faire?

Dimanche, l'appel du Saint Père, en faveur des Missions, sera entendu par tout l'univers. Nos frères d'Europe dont l'esprit apostolique est resté légendaire, sont aujourd'hui paralysés par la surveillance de leurs conquérants, réduits à la misère par les exigences du régime. Leur générosité d'autrefois en hommes et en argent est tarie à la source par leurs oppresseurs. Tant que durera l'épreuve, ils devront se contenter d'offrir leurs souffrances et leurs prières; contribution magnifique à l'oeuvre mais insuffisante pour parer aux budgets déficitaires.

Lettre ouverte aux hommes d'ordre

Nous sommes fiers de présenter à nos amis et lecteurs de la première heure, l'article ci-dessous que nous publions en partie. C'est de François Hertel (le Père Dubé) le principal artisan de la fondation de l'Ami du Peuple. Et en passant, nous sommes heureux de le féliciter du beau prix que lui a valu ses Strophes et Catastrophes" recueil de poèmes qui contient de vrais chefs-d'oeuvre.

A tous, nous recommandons de lire attentivement, et de méditer la "lettre" pour leur bien et le bien de ceux qui les entourent.

LETTRE OUVERTE AUX HOMMES D'ORDRE

(Extraits du testament d'Anatole Laplante).

Messieurs du juste milieu,

Ayant connu dans la personne de mon ami Lepic un homme qui n'avait rien de ces qualités dont vous êtes si fiers et qui caractérisent l'homme complet, ayant aussi, comme par hasard quelque peu lu, vu et réfléchi, j'ai le sombre devoir, au moment où je me sens au bord d'une tombe plus noire que celle où l'on repose après sa mort, j'ai le devoir de parler.

De grâce, arrêtez-vous, pendant qu'il en est temps encore. Cessez au plus tôt d'être sages. Sachez que chaque fois que vous escamotez une solution par un compromis vous creusez un peu plus l'abime où bientôt vous roulerez parmi d'autres détritus qui sont déjà vos frères et qui vous appellent comme la guénille appelle la crasse.

Halte! Qu'on réfléchisse! Réfléchir, c'est conquérir. Se conformer c'est s'éteindre. Vous êtes en train d'éteindre en vous tout élan et de vous priver à jamais de l'auréole même du martyre. Le jour où l'on coupera vos têtes, il se trouvera trop de voix amères pour dire: ce n'est que justice.

Si vous aviez lu l'histoire du monde, vous l'écririez tout autrement. Pensez-vous que ceux que vous endormez par vos discours ne se réveilleront jamais? Croyez-vous à ce point en la vertu soporifique de l'éloquence? Trouvez-vous vraiment le peuple si méprisable qu'il n'aura jamais un sursaut? Est-ce là tout le respect que vous portez à votre sang?—Méprisez-vous vous-même, si vous voulez, plongez-vous dans des maelstroms d'humilité, avilissez-vous jusqu'à la racine des cheveux, mais de grâce ayez pitié de vos femmes et de vos enfants. Pourquoi exposer au viol et au pal des êtres que vos entrailles malgré vous affectionnent?

• •

Hommes d'ordre, êtres à la vue courte, toujours prêts à ployer l'échine et à courber le dos en arc, songez donc aux malheurs qui s'acharnèrent sur vous, qui avez rendu fatal toutes les résolutions, en entretenant le malentendu de la sainteté de la fortune et du rang.

Posons si vous le voulez, quelques principes et quelques points d'interrogation.

L'ordre que vous acceptez frileusement ne serait-il pas souvent le désordre organisé? Qu'est-ce que l'ordre? Il y a de l'ordre lorsque chaque chôse est à sa place. Vous sentez-vous vraiment à votre place quand vous êtes en tête? Celui qui est à la tête ne doit-il pas marcher de l'avant, précéder et non pas suivre? Vous êtes des suiveurs, même lorsque vous avez été portés par d'autres hommes d'ordre au tout premier rang. Vous suivez ce qu'on appelle *confortablement* des traditions; mais ce ne sont que des malentendus cristallisés.

Vous êtes prisonniers du pouvoir et vous n'osez rien faire de peur de déroger aux désirs de ceux qui vous ont placés là et qui, en homme d'ordre qu'ils étaient, s'attendaient bien à ce que vous n'innoviez point.

Ne pas innover, voilà l'essentiel de l'ordre bourgeois. Toute innovation semble téméraire, et elle l'est en effet pour qui n'ayant point réfléchi ne s'aurait s'adapter et dont toute l'expérience consiste à récapituler.

Traditions, expérience, deux des mots les plus prostitués, deux symboles de mort aux époques de révision des valeurs. Ce qu'il est tragique le sort de celui qui n'a que l'expérience et le culte de tradition formelle... Il ne se rend compte de sa déchéance que lorsqu'il est tombé et alors il accuse ceux qui ont souffert, et vaincu avec aigreur, de n'être que des méchants.

Certes que tous les saboteurs ne sont pas bons; mais combien auraient pu être bons si l'ordre n'était venu si souvent se mettre en travers de la vertu!

Combien mourront d'avoir trop dit: "Puisque cela est inaccessible, gardons au moins ceci. "Sauvons à tout prix les écuries puisqu'il nous faut donner la maison." On oublie trop que l'homme est un animal raisonnable.

Concéder, n'est-ce pas réserver l'avenir, sauver l'essentiel? Nos concessions ne portent que sur l'accessoire? Lorsque tout ce qu'on nomme accessoire a été concédé, il ne reste plus rien du tout.

Lorsque dans un pays où dans un groupe on ne garde plus que le droit au cadre n'est-ce pas que le tableau manque d'intérêt?

Quand la franchise a été remplacée par l'hypocrisie-devoir et qu'on doit mentir pour sauvegarder la survivance de l'ordre n'est-ce pas que l'ordre chancelle? Mieux vaudrait qu'il s'écroule tout de suite, pendant qu'il en est temps encore et que ceux qui souffrent n'ont pas appris la haine...

François HERTEL

La justice, c'est la charité suprême.—Yves Guyot.

• •

Il n'existe pas de grands talents sans une grande volonté.—Balzac.

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
44½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

HOTEL FRONTENAC
DANSES DANS LA GRANDE SALLE LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI.
FRAIS ET MODERNE
Venez vous amuser avec vos amis
TAUX
Dames: 35c Hommes: 50c

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

St-Charles

St-Charles (D.N.C.). Lundi, le 4 octobre, M. l'abbé Lionel Sénain bénissait le mariage de M. Arthur Vachon, de Sudbury, à Mlle Yvette Sabourin, de notre paroisse. M. Patrice Gourd servait de témoin à M. Arthur Vachon et M. Alex Sabourin à sa fille adoptive. La mariée au bras de son père portait une robe de rayonne, chiffon, enrichie de broderie. Son bouquet était composé de roses et de lys blancs. Elle reçut les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie et la cérémonie se déroula dans le sanctuaire. Les nouveaux mariés partirent pour un voyage à Kirkland Lake. A leur retour ils éliront domicile à Sudbury. Aux nouveaux époux l'Ami du Peuple offre ses meilleurs voeux de bonheur.

Quelques-unes de nos institutrices assistaient à la retraite au couvent de Sturgeon Falls la semaine dernière.

Mme Urbain Chrétien est partie pour l'hôpital de Sudbury.

Mlle Aline Robineau, employée à Ottawa, passe un mois de vacances chez ses parents.

Mme Israël Lapalme, de Coniston, passait quelques jours chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Romuald Gignac ainsi que leur petit garçon visitaient des parents ici la semaine dernière.

M. et Mme Valmont Boulet, de Peterborough, visitaient la famille St-Denis, dimanche dernier.

Mlle Lily Landriau, de Coniston, rendait visite à des parents.

M. Louis Asselin, de Sudbury, rendait visite à ses parents dimanche dernier.

Mme J.-A. Desjardins était de passage parmi nous dernièrement.

M. et Mme Victor Lapointe, M. et Mme Aurèle Gauthier, M. Camille et Alphonse Roy, tous de Sudbury, rendaient visite à des parents et amis ici il y a quelque temps.

M. et Mme O. Giroux, Mlle Gertrude et Lorraine Gauthier, de Sudbury, visitaient leurs parents en fin de semaine.

Mlles Jeanne d'Arc et Noëlla Dignard, de Sudbury, sont de retour chez elle pour quelque temps.

M. Hermas Leduc, de Sudbury, était de passage à St-Charles, dimanche.

M. Alcège Giroux, de Sudbury, visitait ses parents ces jours derniers.

LES CONSEQUENCES POLITIQUES DE LA PAIX

Jacques Bainville

Le traité de Versailles a causé une profonde déception en France, car si l'Angleterre était comblée—elle était débarrassée d'une concurrence maritime redoutable, elle avait acquis de grandes colonies la France était loin de l'être. Elle n'avait même pas retrouvé les limites de 1814, c'est-à-dire la rive gauche du Rhin.

Bien plus. A l'est de la France subsistait une Allemagne diminuée de 52.000 carrés il est vrai, mais réunissant encore soixante millions d'habitants, soit un tiers de plus que la France. Et cette Allemagne était aussi unifiée sinon plus qu'en 1914. On lui avait tout enlevé, excepté la puissance politique, génératrice de toutes les autres. Les auteurs de la paix avaient raisonné ainsi. La possession d'une force militaire excessive a poussé l'Allemagne à la guerre. Enlevons-lui cette force et l'Allemagne sera pacifique et inoffensive. "Faible raisonnement, nous dit Bainville,. C'est la nature même de la Prusse, pays de colonisation et de conquête, qui a créé le militarisme prussien. Sur les frontières incertaines et toujours disputées du germanisme et du slavisme, dans un pays sans limites naturelles ,ouvert aux quatre vents, la force militaire est une nécessité".

Ce qu'il importait de constituer, c'était une Allemagne confédérée, formée de plusieurs états indépendants (et c'est ce que Bainville nous montre quand il esquisse à grands traits l'histoire des rapports ,de la nation française et de la nation allemande). "Il y a eu antagonisme, nous dit Bainville, chaque fois que l'Allemagne a été formée de plusieurs Etats indépendants, n'ayant entre eux que les liens peu tendus d'une fédération, non seulement les guerres ont été rares mais encore les divers peuples allemands se sont montrés accessibles à la civilisation française". Si les auteurs du traité de Versailles avaient compris cela, peut-être serions-nous en paix aujourd'hui.

Regardons avec Bainville la carte de l'Europe. L'Allemagne est amputée c'est certain, mais où? A l'ouest surtout, sur sa frontière polonaise. Dantzig forme le couloir qui sépare la Prusse orientale de la Prusse occidentale. Autre erreur. Car l'Etat prussien du temps jadis n'avait eu de repos que la Prusse orientale ne fût soudée au reste du royaume. Et le traité de Versailles a rétabli la Prusse Orientale. "Accroupie au milieu de l'Europe, écrit Bainville, comme un animal méchant, l'Allemagne n'a qu'une griffe à étendre pour ruiner de nouveau l'îlot de Koenisberg, c'est-à-dire, la Prusse Orientale. Dans ce signe, les prochains malheurs de la Pologne et de l'Europe sont inscrits.

Il faut reconnaître que Bainville a vu clair plus que tout autre. Si les chefs de 1918 avaient regardé du même oeil, nous en serions peut-être récompensés par la paix, aujourd'hui.

Donald SMITH.

Colis adressés à nos soldats

Vos parents ou vos amis qui sont dans l'armée, à l'entraînement ou à la ligue de feu, seront grandement réconfortés si, vers la Noël, ils reçoivent quelque chose de vous.

Pour que vos envois leur parviennent à temps, les autorités du Service des Postes font remarquer que tous les colis doivent être mis à la poste avant le 1er novembre. Tous ne vont pas au même endroit et certains colis seront transportés au bout du monde. Allouer deux mois pour le transport de ceux-ci n'est vraiment pas de trop. Songez aussi au désappointement de ceux qui ne recevraient rien avant Noël, simplement parce que vous avez négligé de mettre votre colis à la poste avant la date indiquée!

Que les colis soient aussi légers et compacts que possible. Le poids maximum permis est de 11 livres mais les colis plus légers sont bienvenus. Tous doivent être adressés à l'encre, bien clairement, sans abréviation. L'adresse de l'envoyeur doit être inscrite bien en évidence sur le colis.

On recommande aussi, comme mesure de prudence, d'écrire sur un morceau de papier, à l'intérieur du colis, l'adresse du destinataire et celle de l'envoyeur .

Toutes ces précautions prises, vous avez 99 chances sur cent que votre colis soit reçu avant Noël. Le coeur de votre petit battra plus fort parce que vous aurez pensé à lui et que vos cadeaux lui apporteront un peu de votre chaude tendresse.

Dernière menace de Hitler

M. Malcolm MacDonald, Haut-Commissaire britannique au Canada, a mis le doigt sur un point critique que les peuples des Nations Unies doivent saisir. "Il est entendu", dit-il, "que les Allemands sont sur la défensive et que leur plan est de conserver la plus grande partie possible de l'Europe et d'en faire une 'forteresse imprenable'. C'est leur dessein de prolonger la guerre assez longtemps pour en venir à un accommodement et obtenir une paix facile.

On a pu remarquer plusieurs signes manifestes de ce manège dernièrement, tels que la retraite allemande en Russie, les lenteurs à engager le combat en Sicile ainsi que dans le sud de l'Italie. Il est évident que Hitler a modifié son programme. Le but des Nazis est maintenant de livrer une lutte défensive acharnée, se retranchant dans une partie de l'Europe leur servant de forteresse, afin de donner le temps à leur propagande de porter fruit en semant la discorde au sein des Nations Unies dans le but d'obtenir par là des conditions de paix faciles. Entrevoyant cela, sans doute, le Premier ministre Churchill et le président Roosevelt ont proclamé la nécessité d'une reddition sans conditions.

Incidemment, le programme des Nazis a quelques points faibles. Ainsi, la 'forteresse européenne' qu'ils méditent ne possèdera pas un toit assez fort pour résister aux bombes géantes de la R.A.F. A mesure que les Nazis se retirent en remontant la botte italienne, l'immenses terrains d'atterrissage et des aérodromes tels que ceux que l'on trouve dans les alentours de Fogiga sont à la disposition des Alliés. Bientôt le sud et l'est de l'Allemagne se trouveront dans un rayon assez rapproché pour permettre à nos aviateurs d'y faire des opérations de bombardements de va-et-vient.

Mais, à l'heure actuelle, sur le front intérieur, il est essentiel que nous accordions une attention spéciale à cette nouvelle stratégie de Hitler. Hitler compte, en effet, qu'un certain relâchement se fera sentir de notre côté. Il compte que la production diminuera du côté des Alliés. Il espère créer des dissensions entre notre pays et les autres Nations Unies. Il serait enchanté d'entendre parler de grèves de notre côté, ou de la cessation de certains travaux par suite de l'optimisme prématuré qui pourrait s'emparer de nous et nous faire relâcher notre effort de guerre en ne faisant pas notre part dans des entreprises telles que le Cinquième emprunt de la Victoire qui sera lancé dans quelques jours. Rien ne lui plairait davantage que de susciter un manque d'accord entre la Russie et les puissances de l'Ouest, ainsi que de voir des sentiments d'animosité surgir entre les Anglais et les Américains. Son espoir de réussir dans ces domaines est malheureusement encouragé actuellement par certaines têtes chaudes qui prêchent une politique d'isolement et par des nationalistes à outrance groupés ça et là parmi les Nations Unies. Les "patriotes" mal éclairés qui sont très affairés à prendre la défense du Général MacArthur prétendant qu'il est sous les ordres de Lord Louis Mountbatten fournissent un exemple de cet état d'esprit néfaste. Ces mêmes "patriotes" servent encore la cause de Goebbels lorsqu'ils adoptent l'attitude opposée et allèguent que le général américain Marshall devient généralissime des armées alliées pour le Deuxième Front par suite d'un "complot britannique".

Si, précisément, le général Marshall est nommé à la tête de toutes les forces anglo-américaines en campagne, ce se sera pour trois bonnes raisons. D'abord, parce que M. Roosevelt et M. Churchill croient qu'il est vraiment qualifié pour agir en cette capacité. Deuxièmement, parce qu'il consentirait lui-même à accepter cette charge et qu'il en serait même heureux. Troisièmement, parce qu'il n'est personne avec qui les membres de l'état-major britannique (particulièrement le général Sir John Dill, représentant britannique auprès des états-majors conjoints) préféreraient collaborer sur ce front.

Sur le front intérieur, nous pouvons répondre de deux manières à ces tactiques de Hitler. Premièrement, en portant notre effort au maximum relativement à la production de guerre et en faisant un succès du prochain emprunt. Deuxièmement, en ne répandant pas de rumeurs au sujet de ruptures éventuelles entre la Russie, la Grande-Bretagne, l'Amerique, la Chine et les Nations Unies en général. Engageons-nous donc à être solidaires les uns des autres, en ces temps difficiles, soit dans notre propre pays ou en dehors.

—*Winnipeg Tribune*

Le caoutchouc chimique entre dans la bataille

Il n'y a pas de caoutchouc synthétique, écrit John D. Welsh dans le numéro d'octobre de L'Ovale C-I-L. Ce qu'on appelle le caoutchouc synthétique ne peut être considéré comme du caoutchouc véritable parce que les chimistes, au lieu de reproduire le caoutchouc tel qu'on l'obtient de certains arbres, ont réussi à trouver des composés chimiques qui ont des propriétés physiques égales et souvent supérieures à plusieurs points de vue au caoutchouc naturel. Il vaudrait mieux l'appeler caoutchouc chimique ou chimurgique.

Le point important n'est pas autant le nom que le fait pour la chimie moderne d'avoir créé de nouvelles substances semblables au caoutchouc dont les matières premières sont abondantes et variées, ce qui nous rend indépendants des pays lointains d'où nous venait le caoutchouc naturel. Les matières premières les plus employées dans la fabrication des caoutchoucs chimiques sont l'acétylène, l'alcool et le pétrole.

Alors que le Canada ne prévoyait même pas être un jour privé de caoutchouc naturel par une guerre dans le Pacifique, les manufacturiers avaient employé abondamment le caoutchouc chimique là où le naturel n'était pas recommandable. Bientôt après la déclaration de guerre, on fit une étude de toutes les spécifications des articles en caoutchouc de façon à réduire le pourcentage de caoutchouc naturel entrant dans leur composition et à augmenter l'usage des caoutchouc chimique et récupéré. L'industrie du caoutchouc chimique pourra, par des manipulations prudentes, répondre aux exigences de la guerre et aux besoins essentiels des civils quand la réserve de caoutchouc naturel de l'Amérique du Nord ne permettra plus de l'employer que dans des mélanges.

On travaille cette question du caoutchouc depuis 1860 et l'on y a consacré plus de temps qu'à aucun autre problème de composé organique. Le premier caoutchouc chimique produit en quantités commerciales a été le chloroprène ou néoprène qui est fait de produits dérivés surtout du charbon, de la pierre à chaux et du sel.

Industrie forestière

Une ère nouvelle s'annonce pour nos industries forestières, une ère fort prometteuse pour notre main-d'oeuvre et notre commerce d'exportation—tel est l'espoir que fonde M. W. Garfield Weston, l'industriel canadien bien connu et membre du parlement britannique qui vient de se porter acquéreur des compagnies E. B. Eddy de Hull et J .R. Booth, industries forestières florissantes de la vallée de l'Outaouais.

M. Weston, dans un communiqué divulgué aujourd'hui par la Canadian Forestry Association, nous dit que "l'économie du Canada s'appuie en grande partie sur ses richesses forestières. Notre pays est le seul à posséder des forêts de conifères de quelque importance dans l'Empire Britannique, un actif de haute valeur pour le marché mondial. Si nous envisageons avec une telle confiance l'avenir de l'industrie forestière, il nous faut être en mesure d'assurer à cette matière première que nous procure la forêt, la meilleure protection et un sage aménagement. Si nous laissons nos richesses forestières se déprécier, l'industrie forestière ne tardera guère à s'en ressentir. Bien plus, la destruction de nos forêts les plus accessibles amène rapidement une hausse du coût de transport de la matière première et, de ce fait, entrave la concurrence avec les marchés étrangers.

"Il m'apparaît que les avantages qu'apporte au Canada un riche domaine boisé, comportent pour nous l'obligation de tout mettre en oeuvre pour écarter la menace du feu. C'est le premier et le plus impérieux de nos devoirs. Le danger du feu conjuré, tous nos efforts doivent tendre à faire produire à nos forêts des récoltes périodiques, pour tous les temps à venir. Un bon aménagement de nos forêts requiert une grande prévoyance et toute l'habileté de nos gouvernants de l'industrie et même de chaque citoyen."

La protection de nos convois

A l'arrière de la scène où se joue le drame militaire actuel alors que les chemins de fer font circuler des rames de wagons beaucoup plus longues et des transports de troupes et de matériel en plus grand nombre, le cheminot vigilant est secondé par de nombreux appareils de sécurité destinés à protéger le personnel et l'équipement contre les dangers que représentent le dommage aux voies, le brouillard ou d'autres saboteurs imprévus, trouve-t-on dans un article intitulé "Signalisation" dans le numéro d'octobre de L'Ovale C-I-L.

Pour accomplir avec succès ce devoir, le chemin de fer emploie comme équipement régulier deux "agents de circulation" chimiques, le pétard ferroviaire et la fusée éclairante.

On allume la fusée et on la met sur le côté de la voie pour signaler les obstructions ou autres accidents; elle émet en brûlant une brillante lumière rouge ou jaune pendant au moins dix minutes en dépit de la pluie, de la neige ou du vent. Le pétard ferroviaire se place sur le rail comme une écrevisse et explose avec un bruit sec lorsque la première roue de la locomotive l'écrase avertissant ainsi l'ingénieur d'arrêter ou de continuer lentement selon le nombre de pétards dont il entend l'explosion.

Les fusées servent également aux automobilistes prudents qui ont des réparations à effectuer sur la route la nuit ou qui veulent réclamer de l'aide. Aux aéroports, ces fusées signalent aux aviateurs dans les airs les obstacles qui ont pu surgir et rendre l'atterrissage dangereux.

Il n'existe pas de grands talents sans une grande volonté.—Balzac.

OCTOBRE

Les feuilles des bois sont rouges et jaunes
La forêt commence à se dégarnir;
L'on se dit déjà: l'hiver va venir,
Le morose hiver de nos froides zones.

Sous le vent du nord tout va se tenir . . .
Il ne reste plus de vert que les aulnes
Et que les sapins dont les sombres cônes
Sous les blancs frimas semblent rajeunir.

Plus de chants joyeux! plus de fleurs nouvelles!
Aux champs moissonnés les lourdes javelles
Font sous leur fardeau crier les essieux.

Un brouillard dormant couvre les savanes;
Les oiseaux s'en vont et leurs caravanes
Avec des cris sourds passent dans les cieux!

Louis FRECHETTE

A VENDRE
Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX
BRUNET ET RATHWELL
TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VÔTRE MARCHAND DU COIN

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

LA VIE DE L'ESPRIT

M. W. CHURCHILL ET L'EXALTATION DE LA PAX BRITANNICA

Causerie prononcée sous les auspices du Bloc populaire Canadien, le 8 septembre, au poste CKAC et le 9 septembre au poste CHRC, par André Laurendeau, secrétaire général.

• •

Mesdames, Messieurs,

Le premier ministre Churchill a prononcé à Cambridge, lundi dernier, un discours qui frappe par sa qualité littéraire, son élévation, la possession de soi après un effort harassant, l'intensité en même temps que l'ampleur du nationalisme culturel.

M. Churchill chante ce que M. Mackenzie King a déjà appelé la fin du schisme anglosaxon. Jamais plus fort plaidoyer pour l'union anglo-américaine n'a été entendu à date. Jamais peut-être depuis Kipling la fierté anglo-saxonne, le désir de domination qu'une longue familiarité avec l'Empire rend moins apparemment agressif, l'orgueil de race, mais un orgueil si plein, si fort, si sûr de soi qu'il ne comporte ni l'aigreur ni la brutalité hitlérienne; jamais la satisfaction d'être chef d'une vaste portion du globe—*"the price of greatness is responsibility"*—ne se sont exprimés avec cette assurance et cette magnificence.

A quoi revient ce discours? M. Churchill exalte d'abord le patriotisme. Puis il élargit cet amour de elle sorte que son objet comprenne toutes les terres du monde où l'anglais est parlé, et principalement les Etats-Unis jumelés avec l'Angleterre. Nos deux pays, dit-il, sont unis par les liens du sang, par la communauté de loi, de langue, de littérature et de conception générales. La langue en particulier est un facteur d'unité. Nous devons combiner nos forces non seulement durant le conflit mais surtout après, pour assurer l'ordre dans le monde. Il s'agit là, conclut M. Churchill, d'un devoir envers l'humanité aussi bien qu'envers nous-mêmes.—Les conquérants romains ne parlaient pas autrement de la *pax romana*.

LES LIENS DU SANG

Les nationalistes canadiens-français seront heureux de l'importance que M. Churchill accorde à ces "liens du sang", et surtout à cette communauté de langue, de loi, de littérature et d'idées, qui fondent la nationalité. Même si nous sommes loin de posséder l'importance numérique et financière de l'univers anglo-saxon, nous nous sons confirmés dans nos idées essentielles, et nous aurons la conviction d'être mieux compris désormais quand nous exposerons les exigences auxquelles nous sommes conduits par un tel héritage. Les Canadiens français sont unis par ce quadruple facteur, et comme, d'après les principes de M. Churchill, ce n'est pas le nombre ni la force qui font le droit, même si leur collectivité ne compte que quatre millions d'hommes, ils rediront avec le premier ministre anglais : "The empires of the future are the empires of the mind", les empires de l'avenir sont les empires de l'esprit—et non pas les empires de la marine et du commerce.

Mais où M. Churchill paraît dévier de ses principes, c'est quand, avec les circonlocutions d'usage, il prétend préparer à l'anglais la royauté universelle parmi les langues, et profiter de ses victoires militaires à venir pour assurer la domination du "basic english" (de l'anglais de base). On aimerait connaître à ce sujet les réactions de nos 180 millions d'alliés russes et de nos 450 millions d'alliés chinois. Peut-être proposeront-ils eux aussi un "russe de base" ou un "basic chinese" que, dans le dernier cas (et malgré la multiplicité des dialectes), le nombre justifierait plus sûrement encore. Peut-être nos alliés sud-américains auraient-ils d'autres sugegstions à faire valoir—ils sont près de 100 millions—et j'imagine que les Indiens de Gandhi formuleraient quelque objection à cette tentative d'impérialisme culturel, eux qui ne semblent pas avoir pour l'Empire et ses procédés de domination un attachement de base.

Dans tout ce discours d'ailleurs je crois lire entre les lignes une méfiance bien déguisée, bien chevillée et bien justifiée quant au rôle éventuel en Europe ou en Asie d'une Russie soviétique victorieuse et conquérante. Ce chapitre est délicat, refermons-le avant que de l'ouvrir...

L'OPINION DE BERNARD SHAW

En relisant M. Churchill, en l'écoutant exposer les devoirs des nations les plus vigoureuses, les devoirs qu'impose la grandeur, les devoirs d'angliciser le monde, etc. —tous ces vertueux devoirs qui coïncident admirablement avec l'intérêt britannique me remettent en mémoire deux phrases cruelles et humoristiques de Bernard Shaw que je vous sers toutes cuites: "Chaque Anglais, dit un personnage de Bernard Shaw dans *The man of Destiny*, chaque Anglais est né avec une faculté miraculeuse qui le fait maître du monde. Quand il veut une chose, il ne dit jamais qu'il la veut; il attend avec patience que lui viennent dans l'esprit, nul ne sait comment, l'ardente conviction que c'est son devoir moral et religieux de vaincre ceux qui ont la chose qu'il désire". Sans doute, on ne doit point prendre les humoristes au pied de la lettre, mais ne trouvez-vous pas que ce petit traité de sagesse politique explique en quatre lignes le comportement de l'Empire vis-à-vis l'Irlande, les Indes, le Transvaal, etc., et l'esprit d'une certaine propagande dont en moins de trente ans l'on nous a fait bénéficier deux fois? Shaw va beaucoup plus loin encore, plus loin sans doute que les règlements de la censure ne nous permettraient d'aller, même en souriant. J'arrive sans préambule à ma seconde citation. "L'Anglais, écrit Bernard Shaw, (je veux dire l'Anglais politicien) fait tout par principe... Son mot d'ordre est toujours "devoir", et il n'oublie jamais que la nation qui laisse passer son devoir du côté opposé à l'intérêt est perdue".—Point final.

Donc, M. Churchill ne voudrait point que le devoir de l'Angleterre passe du côté opposé à l'intérêt de l'Angleterre. Aussi aimerait-il mieux parler de l'anglais de base, que de la situation indienne. Qui ne le comprendrait?

LA PAIX A VENIR

M. Churchill a abordé un autre sujet qui nous tient fort à coeur: celui de la paix à venir et des organismes internationaux qui la rendront durable. En passant, il a jugé sévèrement l'oeuvre de la Société des Nations. Il a affirmé que l'avion a aboli les distances, et que nul grand pays ne saurait se désintéresser de ce qui se passe même à 3,000 de lui. Et il a préconisé, une fois de plus, pour l'avenir une entente étroit entre les empires anglais et américain.

C'est un fait que les moyens modernes de locomotion ont rapproché les pays les uns des autres. Les échanges économiques, beaucoup plus nombreux et plus fréquents, ont rendu dans une large mesure les peuples interdépendants les uns des autres. Et quand un foyer de guerre s'allume quelque part sur le globe, nul ne sait jusqu'où s'étendra l'incendie. Le repliement sur soi, pur et simple, est devenu non seulement un anachronisme et une faute, mais encore une sottise.

Les faits imposent donc ce que la morale exigeait depuis longtemps: un organisme international efficace.

Cependant — car il y a un énorme "cependant", — cet organisme international ne sera juste et durable que s'il est une institution de justice et d'équilibre mondiaux, et non une entreprise de domination universelle. La Société des Nations a échoué essentiellement parce qu'elle était un paravent derrière lequel deux impérialismes, l'anglais d'abord, puis le français, tiraient à leur aise les ficelles et... les marrons. Etablir ce fait exigerait une longue démonstration et quelque atténuation de détail: je n'ai pas le temps de les faire. Mais en gros, il reste qu'il n'y a pas eu, pendant et après Versailles, de véritable ordre mondial. Nous avons assisté à une succession de "diktats".

LES PETITES NATIONS

Or les petites nations en particulier ne veulent point d'une manoeuvre qui permettrait à de vieux impérialismes repus, aussi dommageables malgré leurs paroles douceuss qu les juns impérialistes aux dents aiguisées, de continuer à mener le monde à coup de cravache.

Participer à la vie du monde uniquement pour recevoir les coups quand les coups se mettent à injustices que tonnent dns leurs chasse-gardés les puissants de la terre: c'est là, dans l'ordre international ,le rôle qu'on a dévolu aux petits peuples: réplique fidèle t malheureuse du désordre intérieur qui livre, dans tous les états capitalistes libéraux ou communistes, l'ouvrier, le cultivateur, l'homme de classe moyenne, aux vastes congrégations économiques ou étatistes. Nous n'aimons pas plus le trust des nations anglo-saxonnes que le trust de l'électricité, nous repoussons aveo un égal dégoût ! catel Berlin-Tokio et le cartel de l'aluminium.

Si l'irdre international qu'on nous prépare, doit être une répétition de l'anarchie favorable aux requins de la planète; si la *pax britannica* ou la *pax americana*, pareille à l'ancienne paix des empereurs romains, doit être une paix d'esclave, dans la mesure où notre mouvement contribuera à orienter la politique canadienne, le Canada se tiendra à l'écart des conflits que l'égoïsme des puissants suscitera fatalement.

Par contre si, contre tout espoir, et par l'effet d'une convesion quasi miraculeuse, les principales nations victorieuses veulent établir un organisme international conforme à la nature des choses, aux conditions actuelles aussi bien qu'à l'ordre chrétien, loin de nous montrer "isolationnistes", comme on nous accuse d'être aujourd'hui, nous nous rangeons pami les collaborateurs modestes mais sincères d'une véritable société des nations.

Mais chose certaine, nous refuserons de nous battre dans l'avenir pour permettre à tel ou tel empire de briser impunément le monde hindou, ou d'affamer, quand cela lui plaît, le continent sud-américain.

DES PROPOS ETRANGES

Les avocats du Québec se sont réunis en fin de semaine pour étudier les grands problèmes de leur corporatioon. Quoique je ne sois pas moi-même avocat, on me permettra de féliciter ces professionnels du travail sérieux qu'ils ont aocompli à La Malbaie, et de commenter brièvement quelques déclarations inopportunes faites au banquet de clôture par des politiciens anciens ou actuels.

De Me Joseph Jean, député libéral, en réponse à des critiques, cette perle: "Il se peut, confessait M. Jean, que, au cours de la tempête, on ait jugé bon de mettre à l'abri nos libertés pour nous les rendre plus vivantes ensuite." Mettre à l'abri, l'expression est admirable. Qu'a-t-on mis à l'abri? Et depuis quand la mise au rancart est-elle une mise à l'abri? Depuis quand l'esclavage est-il une sauvegarde de la liberté? M. Joseph Jean aimerait-il être "mis à l'abri" de la façon dont on a "sauvegardé" l'ancien maire de Montréal, M. Camillien Houde?

M. CASGRAIN CONTRE M. GODBOUT

De M. Léon Cargrain, procureur général de la province, ces propos lumineux et catégoriques sur l'autonomie provinciale et l'unité nationale: "Je crois, a-t-il déclaré, qu'en tant qu'il s'agira du maintien intégral de nos lois civiles françaises, du développement selon nos coutumes et nos traditions de nos institutions religieuses, familiales, sociales et professionnelles, c'est dans le sens de l'autonomie provinciale qu'il faudra diriger nos efforts; mais, qu'en autant qu'il s'agira de traduire en législation le désir légitime du peuple canadien de conserver au Canada la place de grande nation que ses sacrifices lui auront acquise, c'est dans le sens de l'unité canadienne qu'il nous faudra penser et agir". Comme cela est concluant! C'est sans doute pour "développer nos institutions sociales" que le gouvernement Godbout a cédé l'assurance-chômage à Ottawa; c'est sans doute pour "maintenir intégralement nos lois civiles françaises" que le gouvernement Godbout laisse Ottawa réglementer à tour de bras en matière civile? Et, c'est pour "traduire en législation" l'unité canadienne, que le même gouvernement de M. Godbout après une protestation platonique, a laissé Ottawa saboter notre constitution et accorder 8 députés de trop aux provinces de l'Ouest? M. Casgrain montre une fois de plus l'impuissance du gouvernement dont il fait partie; il admet implicitement que l'unité nationale des politiciens, c'est l'écrasement national des Canadiens français.

Le discours le plus regrettable, (d'après le rapport des journaux), fut prononcé par l'honorable Albert Sévigny, juge en chef de la Cour suprême de Québec. Il est toujours délicat de s'attaquer à un représentant de la magistrature. On comprendra que nous n'en avons pas au juge en chef de la Cour supérieure, dont nous respectons la fonction, mais à l'homme qui vient de tenir des propos discutables, sans aucun rapport avec sa fonction.

Le juge Sévigny veut des améliorations dans notre système d'éducation, en quoi il a raison; mais les améliorations qu'il a désirées reviennent à copier servilement le système des autres provinces; en quoi le juge en chef témoigne d'un manque de réalisme, de bon sens et de patriotisme. M. Sévigny a juré en outre une reconnaissance éternelle à l'Angleterre, qui, dit-il, a sauvé le Canada, et il assure que nous demeurons toujours Britanniques. Enfin, il en veut au Québec d'avoir trois partis politiques et de perdre son temps à disputer sur des vétilles.

LES "VETILLES" DE M. SEVIGNY

De quelles vétilles s'agit-il? Des deux milliards à l'Angelterre, de la conscription pour service outremer, c'est-à-dire des manifestations les plus excessives de l'impérialisme militaire et financier sous lequel nous ployons?

M. le juge Sévigny, ou plus exactement "Mr. Justice Sevigny", est né Canadien français, mais il y a de cela plusieurs décades, et il paraît l'avoir oublié au cours de sa curieuse évolution politique. De tendance libérale au début de sa carrière m'affirme-ton, puis en tout cas conservateur, nationaliste en 1911, va-t-en-guerre en 1914 et conscriptionniste en 1917, il entra finalement dans le cabinet Borden. Son nom fut honni chez les Canadiens français. On le regarda, nationalement et politiquement, comme un renégat. Puis il accéda à la magistrature.

Qu'un tel homme veuille aujourd'hui nous angliciser, qu'il soit *british to the core* au lieu de se montrer Canadien, qu'il traite de vétilles la lutte anticonscriptionniste, qu'il reçoive les éloges déshonorants de la *Gazette* et du *Star*, rien d'étonnant à cela. Mais que certains des nôtres l'applaudissent, voilà le scandale, voilà ce que la jeunesse ne comprend plus et ce que bientôt elle ne permettra plus. Depuis assez longtemps on fait des grands hommes avec des lâcheurs et, (pour ne point parler du reste), des sénateurs avec des valets politiques. Cela est entré dans nos moeurs, mais s'il y a de bonnes traditions, il y en a aussi de mauvaises et nous devons rompre avec celles-là. Nous voulons désormais des maîtres qui ne mentent plus, des *notables* qui aient le sentiment de leur dignité, des parlementaires qui ne soient ni des *suiveux* ni des girouettes, enfin, des chefs qui ne démissionnent jamais.

Mes chers amis, depuis bientôt huit mois vous écoutez mes commentaies hebdomadaires sur l'actualité politique. Vous avez droit à des vacances. Aussi vais-je suspendre ma chronique durant quelques semaines. Nous la reprendrons bientôt, sans doute à la fin d'octobre.

Je vous remercie de la sympathie que vous avez bien voulu nous témoigner, et je vous donne personnellement rendez-vous aux derniers jours d'octobre.

Les Plaines d'Abraham

par H. Larue
(suite)

Comme il entrait, quelques femmes voyant le sang couler de ses blessures s'écrièrent: "Oh! mon Dieu, mon Dieu! le marquis est tué!" Montcalm leur répondit: "Ce n'est rien, ce n'est rien! ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies". Montcalm mourut le lendemain sur les cinq heures du matin.

Il y avait tant de désordre et de confusion dans la ville qu'on ne put trouver ni bois ni charpentier pour confectionner un cercueil décent. A la fin, un des employés du couvent des Ursulines parvint à découvrir quelques vieilles planches avec lesquelles il put construire à la hâte une boîte grossière dans laquelle le corps fut mis, puis enterré dans l'église des Ursulines. Il y a quelques années, on a découvert les restes de Montcalm; le crâne du héros, parfaitement conservé, est aujourd'hui en la possession du chapelain des Ursulines.

La perte des Français durant cette célèbre journée, s'éleva à près de mille hommes, y compris les deux premiers lieutenants de Montcalm, M. de Saint-Ours qui mourut sur le champ de bataille même, et M. de Senezergues qui mourut de ses blessures quelques jours plus tard.

QUEBEC SE REND

Québec continua à se défendre encore pendant quelques jours, et finalement se rendit, au moment même où de Lévis, qui venait en toute hâte au secours de la place, n'était plus qu'à quelques heures des remparts. L'armée française se replia sur la rivière Jacques-Cartier.

Québec eut beaucoup à souffrir pendant ce siège mémorable; et dans un mémoire adressé au ministre de France par l'évêque du Canada, on lit les details suivants:

"Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois; cent quatre-vingts maisons ont été incendiées par les pots à feu; toutes les autres criblées par le canon et les bombes.

Les murs de six pieds d'épaisseur n'ont pas résisté; les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets ont été brûlées, écrasées et pillées, pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le séminaire il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec avec son vicaire. Cette communauté a souffert des pertes encore plus grandes hors de la ville, où l'ennemi lui a brûlé quatre fermes et trois moulins considérables, qui faisaient presque tout son revenu. L'église de la basse-ville est entièrement détruite; celles des Récollets, des Jésuites et du séminaire sont hors d'état de servir, sans de très grosses réparations. Il n'y a que celle des Ursulines où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires. L'Hôtel-Dieu est infiniment resserré parce que les malades anglais y sont. Le palais épiscopal est presque détruit, et ne fournit pas un seul appartement logeable: les voûtes ont été pillées. Les maisons des Récollets et des Jésuites sont à peu près dans la même situation: les Anglais y ont, cependant, fait quelques réparations pour y loger des troupes; ils se sont emparé des maisons de la ville les moins endommagées; ils chassent même de chez eux les bourgeois qui, à force d'argent, ont fait raccommoder quelque appartement, ou les y mettent si à l'étroit, par le nombre de soldats qu'ils y logent, que presque tous sont obligés d'abandonner cette ville malheureuse.

Humanisme chrétien et France

Cette fusion de l'humanisme gréco-latin et de l'humanisme chrétien dans l'esprit français donne la raison profonde de la persistance dans la vie française, en dépit des errements, des apostasies de l'élite, voire de la nation tout entière. Elle explique ce paradoxe d'une nation qui, pendant de longues années, se proclame officiellement neutre, détachée du christianisme, voire hostile à l'idée chrétienne et pourtant demeure foncièrement et mystérieusement chrétienne dans l'organisation de sa vie, dans la plupart de ses institutions, dans sa vraie pensée. La France, aujourd'hui prostrée dans le malheur, refait son âme en redevenant chrétienne. Non seulement parce que le christanisme lui offre l'espérance, mais aussi parce qu'il l'a toujours inspirée. C'est à ce renouveau que s'accrochent ceux qui croient en elle, en sa grandeur future. Elle régnera de nouveau sur le monde, non comme pendant un temps elle a paru le vouloir, par la puissance économique, la force militaire et politique, mais par la vigueur de son esprit, l'éclat de sa pensée, la splendeur, la valeur humaine de sa civilisation.

("Invitation à l'étude" Esdras Minville).

Parlons bien

L'ARMEE

1. On fait la draft de la classe de 18 ans.
—On fait le recrutement de la classes de 18 ans.

2. Il y aura cette semaine un draft de troupes à ce camp militaire.
—Il y aura cette semaine un départ à ce camp militaire.

3. Le sergent X est parti pour outre-mer avec le dernier draft.
—Le sergent X est parti pour outremer avec le dernier détachement.

4. Une tente en duck.
—Une tente en toile.

LA VIE OUVRIERE

Les encycliques sociales

Le mal social

JUMEMENT DE LEON XIII

"Et qu'on n'en appelle pas à la providence de l'Etat, car l'Etat est postérieur à l'homme, et avant qu'il put se former, l'homme avait déjà reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence. (Bien noter l'ordre naturel et logique: l'homme existe avant l'Etat et reçoit de la nature elle-même ses droits; c'est l'homme qui formera l'Etat pour son propre service. Cette considération fondamentale nous aidera à comprendre le principe et la notion de souveraineté.) Qu'on n'oppose pas non plus à la légitimité de la propriété privée le fait que Dieu a donné la terre en jouissance au genre humain tout entier, car Dieu ne l'a pas livrée aux hommes pour qu'ils la dominassent confusément tous ensembles. Tel n'est pas le sens de cette vérité. Elle signifie uniquement que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier, mais a voulu abandonner la délimination des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions des peuples. Au reste, quoique divisée en propriétés privées, la terre ne laisse pas de servir à la commune utilité de tous, attendu qu'il n'est personne parmi les mortels qui ne se nourrisse du produit des champs. Qui en manque y supplée par le travail, de telle sorte que l'on peut affirmer, en toute vérité, que le travail est le moyen universel de pourvoir aux besoins de la vie, soit qu'on l'exerce dans un fonds propre, ou dans quelque art lucratif dont la rémunération ne se tire que des produits multiples de la terre avec lesquels elle est convertissable. (Ce passage donne tout le sens naturel de l'économie. Il explique la possession de la terre par les hommes, il montre comment le propriétaire tire sa vie de son travail sur ce qui lui appartient et comment le salarié acquiert un droit par son travail sur les choses de la terre dont il a besoin pour ses fins propres. (Même le rôle de l'échange est prévu avec une singulière lumière.)

"De tout cela il ressort, une fois de plus, que la propriété privée est pleinement conforme à la nature. La terre, sans doute, fournit à l'homme avec abondance les choses nécessaires à la conservation de sa vie et plus encore à son perfectionnement; mais elle ne le pourrait d'elle-même sans la culture et les soins de l'homme. Or, celui-ci, que fait-il en consumant les ressources de son esprit et les forces de son corps pour se procurer ces biens de la nature? Il s'applique pour ainsi dire à lui-même la portion de la nature corporelle qu'il cultive, et y laisse comme une certaine empreinte de sa personne, au point qu'en toute justice ce bien sera possédé dorénavant comme sien et qu'il ne sera licite à personne de violer son droit en n'importe quelle manière.

"La force de ces raisonnements est d'une évidence telle, qu'il est permis de s'étonner comment certains tenants d'opinions surannées peuvent encore y contredire, en accordant sans doute à l'homme privé l'usage du sol et les fruits des champs, mais en lui refusant le droit de posséder en qualité de propriétaire ce sol où il a bâti, cette portion de terre qu'il a cultivée. Ils ne voient donc pas qu'ils dépouillent par là cet homme du fruit de son labeur; car enfin ce champ remué avec art par la main du cultivateur a changé complètement de nature; il était sauvage, le voilà défriché; d'infécond il est devenu fertile; ce qui l'a rendu meilleur est inhérent au sol et se confond tellement avec lui, qu'il serait en grande partie impossible de l'en séparer. Or, la justice tolérerait-elle qu'un étranger vint alors s'attribuer cette terre arrosée des sueurs de celui qui l'a cultivée? De même que l'effet suit la cause, ainsi est-il juste que le fruit du travail soit au travailleur. C'est donc avec raison que l'universalité du genre humain, sans s'émouvoir des opinions contraires d'un petit groupe, reconnaît, en considérant attentivement la nature, que dans ses lois réside le premier fondement de la répartition des biens et des propriétés privées; c'est avec raison que la coutume de tous les siècles a sanctionné une situation si conforme à la nature de l'homme et à la vie calme et paisible des sociétés. De leur côté, les lois civiles, qui tirent leur valeur, quand elles sont justes, de la loi naturelle, confirment ce même droit et le protègent par la force. Enfin l'autorité des lois divines vient y apposer son sceau, en défendant, sous une peine très grave, jusqu'au désir même du bien d'autrui. **Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni sa maison, ni son champ, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui.**"

C'est ainsi que Léon XIII pose et défend le principe et le droit de propriété privée et personnelle. Dans la suite de son texte, il en démontre la nécessité en pratique en montrant sa nécessité pour le chef et père de famille.

Paul PRINCE

Des insignes et des boutons en plastique

Aujourd'hui, les plastiques ont leur place sur les uniformes depuis qu'on en fait des boutons et des insignes pour les soldats de Sa Majesté, écrit Elizabeth Cameron dans le numéro d'octobre de L'Ovale C-I-L.

On a assigné d'autres usages aux alliages de cuivre dont on fabriquait autrefois boutons et insignes. Ce sont les plastiques qui fournissent ces boutons au fur et à mesure que les stocks encore en magasins s'épuisent. Cette pratique ménage non seulement du métal dont on a un pressant besoin ailleurs ,mais il sauve également du temps et de la main-d'oeuvre. Alors que ces articles en métal nécessitaient plusieurs opérations distinctes, ceux en plastique sont pratiquement terminés dès qu'ils sortent du moule. Comme la couleur appropriée est incorporée dans les poudres de moulage, les égratignures à la surface des boutons et des insignes ne les abîment pas.

Il est intéressant de noter que plus les moules seront polis, plus les boutons et les insignes le seront également et il est tout probable que nos soldats ne regretteront pas la routine du polissage des boutons qui ne sera maintenant plus nécessaire.

On croit au sang qui coule, et l'on doute des pleurs!—Musset

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE CINQUIÈME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

$1,200,000,000

Daté du 1er novembre 1943 et portant intérêt à compter de ce jour,
et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 15 ans et 2 mois

Obligations 3% échéant le 1er janvier 1959

Rachetables à partir de 1956
L'intérêt payable les 1er janvier et 1er juillet
Coupures des titres au porteur:
$50, $100, $500, $1,000, $5,000, $25,000

Prix d'émission: 100%

À 3 ans et 6 mois

Obligations 1¾% échéant le 1er mai 1947

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
$1,000, $5,000, $25,000, $100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte, excepté dans le cas des obligations 3%, dont l'intérêt des premiers huit mois sera payable le 1er juillet 1944.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Souscriptions acquittées en entier—Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier tant que les registres seront ouverts, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard.

Souscriptions à tempérament—Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit—10% au moment de la souscription; 18% le 1er décembre 1943; 18% le 3 janvier 1944; 18% le 1er février 1944; 18% le 1er mars 1944;
18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1¾% le 1er avril 1944.
Le dernier paiement du 1er avril 1944 parachève le paiement du principal plus .64 de 1% dans le cas des titres 3%, et .37 de 1% dans le cas des titres 1¾%, représentant l'intérêt couru à chaque date respective des versements.

Offre de conversion—Les détenteurs d'obligations 5% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1943 et d'obligations 4% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1945 (cette dernière émission appelée au remboursement à 100% le 15 octobre 1943), qui n'ont pas encaissé le principal de leurs titres peuvent, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas. La valeur de rachat des obligations 5% et/ou des obligations 4% s'établiera à 100.125% de la valeur nominale et la soulte d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera $1,200,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur attitré, du Comité national des Finances de Guerre où de tout représentant de ce Comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 18 octobre 1943, se clôtureront le ou vers le 6 novembre 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 14 octobre 1943.

LA VIE AGRICOLE

Les pâturages

Il a été intéressant de noter cette année à la lecture des divers rapports sur les conditions des cultures que l'état des pâturages a toujours été considéré d'une façon générale comme très bon ou excellent. Cette pousse abondante de l'herbe a été provoquée en grande partie par les fortes précipitations qui ont prévalu au cours de l'été et aussi par les applications plus généreuses d'engrais faites le printemps dernier, en vue d'activer la croissance de l'herbe. Ce fut surtout le fait des pâturages améliorés. L'on ne saurait en dire autant des vieux pâturages négligés.

A bien des endroits, cependant, les résultats obtenus auraient pu être meilleurs et l'étendue productive du pâturage plus considérable si la majeure partie du terrain n'était recouverte de roches, de broussailles ,de mauvaises herbes et de mousse. Il importe donc d'améliorer la partie peu productive.

La première opération qui s'impose est de débarasser le terrain de ses obstacles; ramasser les roches, couper les broussailles, etc., en vue de faciliter l'action des instruments aratoires. Il s'agit ensuite de faire un bon labour à l'automne, suivi de hersages répétés au printemps pour bien briser la surface du sol, détruire la mousse, aérer le sol et niveler autant que possible les parties trop accidentées. S'il n'est pas possible de labourer ou s'il n'est pas jugé nécessaire de le faire, l'on pourra herser le champ en forme de "V". C'est une herse très pesante et très utile surtout pour les ptâturages recouverts de mousse. Ce qui importe, c'est de bien ameublir la surface du sol et de mettre le terrain en bonne condition pour l'ensemencement.

L'amélioration d'un vaste pâturage ne peut se faire en une seule année. L'on peut renover chaque année 4 ou 5 acres et même plus si la chose est possible et de cette façon augmenter l'étendue vraiment productive du pacage. Le mois d'octobre est le temps propice pour accomplir ce travail.

Il est important aussi de bien égoutter les parties du pâturage qui sont trop humides et qui constituent de vraies savanes. C'est autant de terrain perdu qui ne produit sur des mauvaises herbes, des joncs, etc. Les pluies abondantes de l'été ont démontré amplement la nécessité d'un bon égouttement. Dans bien des cas, il serait intéressant de noter l'effet bienfaisant d'un bon fossé pour rendre productive ces parties basses du pâturage.

N'hésitons pas à améliorer les pâturages. Ils constituent la base de toute la production végétale de la ferme.

Paul GERVAIS, assistant,
Station expérimentale,
Lennoxville, Qué.

La production des fruits

L'estimation de la production de divers fruits, sauf quelques exceptions, n'offre pas de changement depuis le mois d'août. De légères améliorations de l'estimation de la récolte de pommes en Ontario et en Colombie Britannique portent à 4,044,600 barils les perspectives de la production, augmentation d'environ 1 p.c. Si les prévisions actuelles se maintiennent jusqu'après la récolte, la production sera inférieure de 7 p.c. à celle de 4,330,900 barils en 1942.

Il y a également une faible amélioration pour les poires au cours du mois en raison surtout de perspectives un peu plus brillantes en Nouvelle-Ecosse, où la récolte est d'environ 15 p.c. plus considérable qu'on le prévoyait. La récolte de cette année est maintenant placée à 508,800 boisseaux, soit 32 p.c. de moins que les 752,900 boisseaux récoltés en 1942.

L'estimation de la récolte de prunes, de pêches et de raisin n'offre pas de changement en regard du mois précédent. La récolte de prunes et de pruneaux est estimée à 331,500 boisseaux, diminution de 9 p.c. par rapport à 1942. La récolte de pêches, estimée à 571,100 boisseaux cette année, est beaucoup plus faible que celle de 1,939,200 boisseaux l'an dernier. Les perspectives pour le raisin laissent voir un déclin de 22 p.c., mais l'estimation courante de 58,201,800 livres excède de 31 p.c. la moyenne de 44,319,000 livres de 1936 à 1940.

Entrefilets

Lorsque la quantité de pommes de terre à classer est très grande, une trieuse actionnée par un moteur est très utile. Ces *machines*, bien réglées, classent les tubercules conformément au règlement établis en application de la loi sur les fruits et les légumes et le miel. Il faut toujours se conformer aux prescriptions de cette loi lorsque l'on prépare des patates pour le marché.

• •

La meilleure température de conservation pour les pommes de terre de semences est de 33 à 36o F., pour les pommes de terre de table elle est de 38 à 42o F. Les tubercules conservées à une température plus basse développent un goût sucré.

"NOUS préparons le retour de Jacques. Nous sommes fiers de lui. Quand il reviendra, il trouvera un foyer confortable. Il bénéficiera de notre prévoyance. Grâce aux économies que nous aurons faites pendant la guerre, nous pourrons alors lui offrir l'utile et l'agréable.

"Jacques connait bien nos projets, nous lui en parlons dans toutes nos lettres. *En nous privant du superflu, nous épargnons des sommes rondelettes et nous achetons des Obligations de la Victoire.* Ça nous rapporte du 3%. Le principal et les intérêts nous permettront plus tard d'améliorer la ferme, de renouveler nos instruments aratoires, d'avoir plus de bétail et de nous procurer toutes sortes de bonnes choses.

"Jacques comprend l'importance de la tâche qui s'impose à tous les Canadiens, à ceux de l'arrière comme à ceux de l'armée. Mais il peut être sûr que sa famille, ses amis et ses voisins sont heureux de pouvoir hâter son retour en achetant des Obligations de la Victoire, avec leurs économies ou en engageant une bonne part de leurs revenus futurs. Ils ne failliront pas à leur devoir, c'est certain!"

QU'EST-CE QU'UNE OBLIGATION de la VICTOIRE?

Une OBLIGATION DE LA VICTOIRE, c'est l'engagement pris par le Dominion du Canada de rembourser en argent, en entier, le capital, et de verser régulièrement les intérêts, tous les six mois, au taux de 3% par année, jusqu'à maturité. Les Obligations de la Victoire constituent le meilleur placement, garanti par toutes les ressources du Pays. Le Canada émet des Obligations depuis 75 ans; il n'a jamais manqué de payer chaque dollar de capital et d'intérêts. Une Obligation de la Victoire est une valeur plus facile que toute autre à convertir en argent sonnant.

HÂTONS LA VICTOIRE

ACHETONS DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

43F-WL1

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

M. C. Casaubon..

(suite de la première page)

de la maison R. Simpson. M. Eugène Paquette reçoit un chèque de $3.25 prix offert par la compagnie Metallic Roofing. Un joli porte tabac avec cendriers, don de la Cie L'Islet a été gagné par M. L. Beaudry. M. Valmore Casaubon reçoit deux magnifiques volumes, gracieuseté de la Librairie Loisirs de Sudbury.

Le 12 les vieux mesurent leur talent de laboureur. Ici deux catégories prennent part; les chevaux et les tracteurs. Les laboureurs avec chevaux sont divisés en deux classes A et B. Voici les résultats de la première classe. Pour la cinquième année consécutive, M. Camille Casaubon remporte la palme du concours. M. Roland Gauthier se classe deuxième; M. Armand Savignac, troisième; M. Ernest Beaudry, quatrième, M. Alphonse Casaubon, cinquième, M. Hermas Miron, sixième. Une magnifique coupe, don de la Banque Canadienne Nationale a été présentée au champion des laboureurs par M. D. Perrault, gérant de la B. C. N.

Un beau prix de $10.00, don de la Compagnie "Salada Tea" a été décerné à M. Roland Gagnon. M. C. Casaubon reçoit aussi un abonnement d'un an au journal le "Droit", valeur de $5. don de M. J.-M. Poitras. Trois beaux prix offerts par la maison J.-A. Pilon et Fils ont été gagné comme suit: 100 lbs de moulée pour porc, mérité par M. Armand Savignac; 100 lbs de moulée pour ponte mérité par M. E. Beaudry, cinq sacs de ciment mérité par M. Alphonse Casaubon, M. Hermas Miron reçoit la somme de $2. gracieuseté de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises de Verner.

Classe B—Premier vainqueur, M. Edouard Roberge. Les autres de cette classe par ordre de mérite; MM. Théophile Gagnon, Stanislas Bouffard, Adrien Brunet. Prix spéciaux, don de $5.00 offert par Mme J.-A. Pilon a été gagné par M. Edouard Roberge. En plus M. Roberge se voit discerner un diplôme d'honneur, présenté par la société d'agriculture de Verner comme marque de reconnaissance pour tout l'encouragement qu'il a donné à une si noble cause. M. T. Gagnon reçoit la somme de $8.00 don de M. F. Beaudry. Une balance a été méritée par M. S. Bouffard. M. Adrien Brunet reçoit un bon de $5.00 sur l'achat d'un poêle de marque "Finly".

Quatre concurrents avec tracteurs s'affrontent! M. Lionel Demers se classe premier. Les vainqueurs par ordre de mérite sont MM. Henri Dauphinais, Antonio Rondeau, Andy Casaubon.

M. L. Demers est l'heureux gagnant d'une somme de $5 don de M. A. Desrosiers.

M. H. Dauphinais reçoit une magnifique corbeille à fleurs don de la cie T. Eaton. Un prix de cinq sacs de ciment offert par la cie Alfred Rogers a été mérité par M. A. Rondeau. M. A. Casaubon reçoit un prix de $2.00 don de la maison "La Semence Supérieure".

Pour clôturer cette belle fête agricole, un grand banquet organisé par M. Elie Beauparlant était donné à la salle paroissiale. Plus de 150 convives y assistaient. Parmi les invités d'honneur l'on remarquait M. le curé Racette, M. l'abbé Blais, M. A. Casselman, député au provincial, M. Barette, directeur des fermes expérimentales, M. J.-J. Duffis, grand juge du concours, M. R. Leroux, agronome du district, Mme J.-A. Pilon, présidente de la F. F. C. F.

M. E. Beauparlant, président de la société agricole, présidait à la première partie du banquet. En termes chaleureux, il souhaita la plus cordiale bienvenue à tous. M. le curé Racette n'a pas manqué de rappeler aux nôtres de toujours avoir un grand respect pour la terre. Il encouragea aussi une coopération très étroite entre tous. L'hon. J.-J. Duffis explique clairement le pourquoi de ces concours et en fait voir la valeur éducative qu'on puisse en retirer.

Pour ajouter une note de gaieté à la fête M. le vicaire F. Blais nous interprète les chansons bien appropriées "Le Laboureur" et "Connais-tu le pays". Mme J.-A. Pilon sut faire l'éloge des organisateurs du banquet et donna de bons mots d'encouragement à nos femmes de fermiers. M. l'abbé F. Blais nous fait connaitre tout l'enthousiasme et l'intérêt qu'il porte pour l'agriculture. M. Valmore Casaubon, président des jeunes cultivateurs, présidait à la dernière partie du banquet. M. Barrette, représentant des fermes expérimentales d'Ottawa, encouragea beaucoup l'élevage de troupeaux sélectionnés. Il prévoit aussi un avenir brillant à notre agriculteur de Verner. M. Barrette souhaite beaucoup la fondation prochaine d'une bibliothèque où nos cercles agricoles pourraient se renseigner et discuter les problèmes de notre industrie.

M. le député A. Casselman fait l'éloge de nos fils de fermiers et fait ressortir l'extrême importance de l'agriculture dans la poursuite de cette guerre. Il termina son allocution par ces mots: "Verner bat la marche dans les choses agricoles du nord Ontario. Bravo Verner et félicitations à tous".

M. l'agronome R. Leroux fait appel à tous nos cultivateurs de faire partie de la société d'agriculture. Il félicita son président, M. E. Beauparlant pour le beau travail accompli pour cette oeuvre. Il nous parle ensuite de l'ouverture d'un grand marché pour le grain de semence.

M. le secrétaire de la société d'agriculture dévoile les noms des heureux gagnants des concours d'orge et d'avoine. La liste des vainqueurs sera publiée dans notre prochain courrier.

Sous l'aimable direction de M. le vicaire Blais tous entonne avec coeur notre bel hymne national "O Canada".

Nos félicitations à tous les gagnants et nos plus sincères remerciements à tous les collaborateurs de ce concours.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

vinciaux que fédéraux, de la partie occidentale de la province de Québec on tenu, ces jours-ci, une grande assemblée politique à Campbell's Bay. Y prirent la parole M. Alphonse Fournier, ministre fédéral des Travaux publics; M. W.-R. McDonald, député fédéral de Pontiac; M. E.-C. Lawn, député provincial de Pontiac; M. J.-Alexis Caron, député provincial de Hull; M. Rodolphe Leduc, député fédéral de Wright, et M. J.-C. Nadon, député provincial de Gatineau.

D'après les discours des orateurs libéraux, on peut se rendre compte de la teneur générale de la prochaine campagne politique fédérale. D'après M. Fournier, le premier ministre King doit parachever notre oeuvre de guerre et c'est l'homme logique pour représenter le Canada à la conférence de la paix. Personne, au dire de M. Fournier, ne connaît mieux la situation internationale que M. King et n'est mieux au courant des besoins du Canada pour l'après-guerre. Les autres orateurs ont présenté la C.C.F. comme un mouvement socialiste et révolutionnaire, et M. Bracken comme un semeur de discorde.

CHEZ LES CREDITISTES

M. John Blackmore, leader du Crédit Social, voit les choses autrement. Invité à prendre la parole à Ottawa, il y a quelques jours, il déclarait que l'alternative offerte au peuple canadien, c'était la sécurité sans la liberté sous le régime du socialisme ou de la C.C.F. ou la sécurité avec la liberté sous la direction du Crédit Social.

D'après le leader du Crédit Social, les libéraux deviennent rapidement socialistes et mettent en vigueur le programme d'étatisation, de régimentation et de taxation ruineuse de la C.C.F. "Le socialisme, dit-il, signifie deux choses, seulement deux choses: la propriété sociale des moyens de production et une taxation poussée si loin qu'elle équivaut à la confiscation. Cela comprend la centralisation du pouvoir à Ottawa et dans un état mondial supranational". Les libéraux n'ont cessé de tout centraliser à Ottawa, surtout depuis 1935. Si le peuple veut le socialisme, tout ce qu'il a à faire, c'est de réélire les libéraux une couple de fois de plus.

M. Blackmore expliqua alors que le Crédit social, au contraire, réclame la décentralisation du pouvoir et qu'il s'oppose à toute forme de gouvernement supranational, comme celui de Morgenthau et celui de Keyes, dans le but de contrôler la monnaie, parce que ces projets enlèveraient aux nations qui les accepteraient, tout contrôle réel sur leur politique monétaire et sur leur vie économique. Le leader du Crédit Social est d'avis que le plus fort rempart contre toutes les tendances anti-démocratiques au Canada, c'est son propre mouvement politique.

Comme on le voit, M. Blackmore ne juge pas la situation du même oeil que le ministre fédéral des Travaux publics. Les déclarations de l'un et de l'autre nous donnent une idée de la diversité d'opinions que l'on entendra, lorsque M. King, croyant avoir perdu la confiance publique, décidera d'en appeler au peuple, pour éclaircir ce point. Il n'y aura pas seulement les libéraux et les créditistes en ligne. Les conservateurs progressistes, la C.C.F., le Bloc populaire canadien, le Parti communiste canadien, et probablement un groupe dirigé par M. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, se disputeront la faveur du peuple, sans parler des indépendants de diverses nuances.

LE PLAFOND DES PRIX

Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement fédéral s'est bien gardé de dire de façon précise ce qu'il adviendrait de toute la régimentation qu'il impose au peuple. On a bien déclaré que tout cela disparaîtrait. Mais on n'est pas allé plus loin. Ce sont là des termes fort généraux. Cette régimentation disparaîtra après la guerre. Sera-ce au lendemain de la signature de la paix, sera-ce immédiatement après que les Allemands et les Japonais auront mis bas les armes, sera-ce lorsque les conditions de paix seront suffisamment rétablies? Comme on le voit, le gouvernement n'est pas très clair, lorsqu'il affirme que la régimentation qu'endure le peuple canadien disparaîtra après la guerre. Il ne précise pas, en effet, le moment où, après la guerre, cesseront ces mesures dictatoriales.

Mais voici que, pour la première fois, un ministre fédéral dit quelque chose de plus précis. Il s'agit de M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture. Parlant à London, M. Gardiner a déclaré que le gouvernement fédéral assumait la responsabilité de maintenir le plafond des prix durant la restauration d'après-guerre. Le ministre de l'Agriculture parlait des produits agricoles. Il n'a pas dit si le gouvernement canadien entendait maintenir le plafond des prix sur les articles manufacturés, tant que les conditions de paix n'auront pas été rétablies au Canada. C'est un point sur lequel, il serait intéressant de connaître l'attitude du gouvernement. Car le plafond des prix ne peut aller sans celui des salaires. En tout cas, pour le moment, si M. Gardiner n'a pas dépassé la pensée du gouvernement, le plafond des prix agricoles ne cessera point, dès que les Allemands et les Japonais mettront bas les armes. Il demeurera pour une période encore indéterminée.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.). — Mlle Jacqueline Clouthier, de Bigwood, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme F. Clouthier.

Mme A. Palement, de Sudbury, visitait ses parents, M. et Mme Eugène Frappier.

M. Ernest Régimbal, fils de M. et Mme Arthur Régimbal, est décédé à sa demeure à l'âge de 25 ans. Après une longue maladie, M. Régimbal mourut lundi le 11 octobre. Le défunt est né et a reçu son éducation dans cette paroisse. Il laisse pour le pleurer outre son père et sa mère deux soeurs, Mme O. Portelance, de Sudbury (Marie); Mme E. Bernard (Gracia) de Blezard Valley, sept frères, Camille, de Sudbury, Osias, Armand, William, Romal, Gérard, et Pascal. A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Le service fut chanté par M. l'abbé Filiatreault, à 9 heures, jeudi matin en l'église Notre-Dame-du-St-Rosaire. On conduisit la dépouille mortelle au cimetière paroissial les porteurs étaient ses frères Camille, Osias, Armand, William.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Plusieurs amateurs de baseball, sans trop l'avouer, ont été très étonnés de voir les Yankees de Joe McCarthy, remporter un triomphe décisif sur les Cardinaux de Billy Southworth. Nous ne voudrions pas mépriser les partisans des nouveaux champions du monde en affirmant que nous partageons la surprise qu'ont éprouvé ces amateurs. D'abord, une équipe qui réussit à gagner 105 parties au cours de la saison régulière contre une cinquantaine de défaites ne peut succomber subitement comme elle l'a fait dernièrement. L'an dernier, les Cards avaient une victoire de plus à leur crédit, soit un total de 106, et nous savons comment ils ont disposé des Yanks. Donc, nous croyons pas exagérer lorsque nous disons qu'un seul facteur a contribué à amener la défaite des Cardinaux: la nervosité. Dans la grande série mondiale, le St-Louis a commis une moyenne de 2 à 3 erreurs par joute. Les statistiques révèlent que les Yankees avaient une moyenne d'environ .998 au champ tandis que les Cardinaux se contentaient d'un pourcentage de .980. Cependant il ne faudrait pas éclipser l'effort louable de Mort Cooper dans les deuxième et dernière parties. Mort lança magnifiquement dans la deuxième joute même après avoir reçu quelques heures auparavant la nouvelle que son père était décédé. Le gros Mort enrégistra un premier triomphe de 4 à 3 mais dut accepter la défaite dans son second engagement à cause d'un solide par Bill Dickie des Yankees. Ceux-ci se sont peut-être montrés supérieurs aux Cadinaux mais un grand nombre de rédacteurs sportifs vous diront qu'ils ont été chanceux de terminer la série en cinq parties.

• •

ICI ET LA

Malgré une température peu favorable, la semaine dernière, les éliminatoires ont continué de progresser dans la ligue de classes au collège Sacré-Coeur. La série Belles-Lettres-Philosophie a été la plus intéressante jusqu'à présent. Les Philosophes remportèrent un triomphe décisif dans la première partie par un compte de 39 à 10. Mais la Belles-Lettres revint à la charge dans la seconde joute pour surprendre les Philosophes et les spectateurs avec une victoire de 13 à 12. Jean Fortin et Jacques Groulx dirigèrent l'attaque de la Belles-Lettres en frappant des coups sûrs au bon moment. Cependant au cours du troisième engagement, les Philosophes eurent raison de leurs plus jeunes adversaires alors qu'ils prirent une avance de 3 points dans la cinquième manche sur un coup de circuit par Laurent Poisson avec 2 hommes sur les buts. Ils conservèrent cet avantage pour triompher 7 à 4. Le championnat du Collège sera maintenant remporté par la Rhétorique ou la Philosophie.

• •

La série Ste-Catherine-Shamrocks à la balle-molle n'a pas suscité beaucoup d'intérêt. Après avoir perdu la première partie 5 à 3, les gars de Henry Dunn écrasèrent leurs rivaux 15 à 7 dans la deuxième joute. Mais les Irlandais furent malchanceux dans l'engagement décisif alors qu'ils furent blanchis 7 à 0.

• •

Ray Powell, qui a quitté Sudbury il y a quelque temps pour aller joindre les Buffalo Bisons de Eddie Shore à Hamilton, vient de signer un contrat avec l'équipe Powell, n'est âgé que de 17 ans.

Verner

Verner, (D.N.C.)—M. Ulysse Landry, employé à Sudbury depuis quelques mois, rendait visite à sa famille en fin de semaine.

Lundi, le 18 octobre, avait lieu un encan de tous les articles de ferme chez M. Hyacinthe Bigras. M. Médard Legault fit acquisition de la ferme.

M. Bigras demeurera au village sur la propriété de M. A. Forest de qui il en fit l'acquisition.

Le militaire R. Desrosiers, stationné à Saskatoon, Sask., a rendu visite à ses parents ici il y a quelque temps.

M. et Mme H. Lepage ainsi que leur famille, M. L. Grandchamp, de Cache Bay, allaient rendre visite à des parents à Sudbury la semaine dernière.

M. et Mme H. Beauchesne recevaient dernièrement la visite des RR. SS. Marie des Anges, de Nicolet, et de Sr St-Arsène, de Kirkland Lake.

Mlle Rita Raymond passait la fin de semaine chez des parents à Sudbury.

Mme Annie Beauchesne nous quittait dernièrement pour aller passer la saison froide à Kirkland Lake.

Mme Edmond Lavallée, de Détroit, Mich., a rendu visite à des parents à Verner dernièrement.

Mlle A. Beauparlant, de Cartier, et M. M. Beauparlant, de St-Charles, était à Verner lors du concours de labour.

La production, la progéniture contrôlée et le pedigree, sont les trois "p" qui dénotent l'habileté dans l'élevage des volailles.

• • •

Le trèfle rouge a l'habitude de tirer son collet sous terre pour se tenir chaudement, mais cette même faculté qui lui permet de résister vigoureusement aux hivers rigoureux du Canada et de Russie, le met dans des conditions défavorables pour résister à l'hiver humide du Royaume-Uni; l'espèce indigène de trèfle rouge anglais tient son collet au-dessus de terre.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

General Welding Works
Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.
102 rue Notre-Dame Sudbury

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
81-83 Beech St. Sudbury
TEL. 3-1471
JOUR ET NUIT

Théâtre CAPITOL Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
My Friend Flicka
avec RODDY McDOWELL
EN COULEUR

SI VOUS ETES DECIDES A RECHERCHER LA MEILLEURE MARCHANDISE, A DES PRIX D'ECONOMIE, PASSEZ OU TELEPHONEZ A
L'EPICERIE CARLOAD
46 RUE ELM 6-5659
800 RUE WHITTAKER 6-6114
RUE NOTRE DAME
VIANDE DE QUALITE
EPICERIES
TEL. 6-6623

PATATES, Ontario, 1ère qualité sac 75 lbs 1.79
FLOCONS DE MAIS "Quaker" ..... pqt 8¢
DOMESTIC SHORTENING ..... lb 19¢
LAIT "Silverwoods", pas rationné bte 16 oz. 10¢
BEURRE, 1ère qualité ..... lb 36¢
SOUPE aux tomates Campbells .. bte 10 oz. 10¢
FARINE 'Maple Leaf' ..... sac 98 lbs 2.79
FROMAGE "Château" ..... pqt ½ lb 21¢